

Lamballe-Armor, le 25 janvier 2024

### Stratégie climat de Lamballe Terre & Mer : les habitants sont invités à donner leur avis

L'agglomération de Lamballe Terre & Mer place les transitions et l'adaptation du territoire au changement climatique au cœur de ses politiques. Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), dit « Stratégie climat », a été arrêté par le Conseil communautaire le 24 octobre dernier. C'est une démarche de planification qui concerne tous les secteurs d'activités et qui a pour objectifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire, d'adapter le territoire aux effets du changement climatique et d'améliorer la qualité de l'air. Il représente l'opportunité de mettre en cohérence les actions déjà entreprises sur le territoire de Lamballe Terre & Mer et de projeter des actions nouvelles porteuses de sens pour notre territoire.

Dès octobre, cette démarche est entrée dans une phase de consultation à la fois de l'Etat, de l'autorité environnementale et du public. L'Etat a déjà rendu son avis, positif dans l'ensemble, en proposant des pistes d'améliorations sur lesquelles élus et services travaillent actuellement.

A compter du 1<sup>er</sup> février, l'ensemble des acteurs et habitants du territoire est invité à faire part de son avis durant la période de consultation publique, qui se tiendra du 1<sup>er</sup> février au 15 mars 2024.

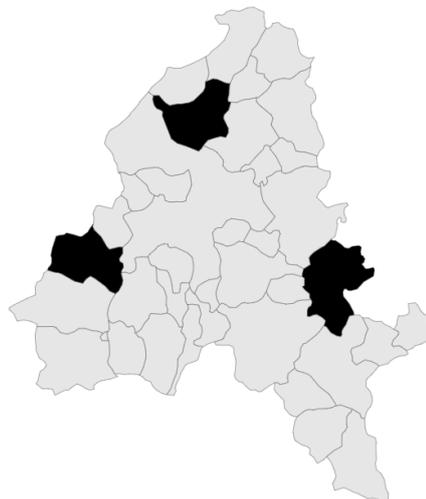
Pour ce faire plusieurs possibilités s'offrent à eux :

#### Trois réunions publiques ouvertes à tous

---

Afin de présenter sa stratégie climat telle qu'arrêtée et de recueillir les avis des acteurs du territoire, l'agglomération organise trois réunions publiques :

- **jeudi 15 février à 20h à Jugon-les-Lacs**  
Foyer rural, place de la Poste
- **jeudi 22 février à 20h à Quessoy**  
Salle Armor, rue de la Mairie
- **mercredi 13 mars à 20h à Saint-Alban**  
Salle des fêtes, place du 19 mars 1962



## D'autres possibilités pour donner son avis

---

En complément des réunions publiques, le dossier complet du PCAET sera mis à disposition **au siège de Lamballe Terre & Mer à Lamballe-Armor et au sein de l'accueil de proximité de Saint-Alban.**

Des synthèses du projet seront aussi déposés **dans chaque Mairie de l'agglomération** afin de pouvoir être consultées.

Afin de recenser les avis, des cahiers de collecte seront à disposition des habitants dans ces différents lieux.

Le public peut également retrouver l'ensemble du dossier sur le site internet de l'agglomération de Lamballe Terre & Mer accompagné d'un formulaire en ligne permettant de déposer son avis : [www.lamballe-terre-mer.bzh](http://www.lamballe-terre-mer.bzh)

## Une analyse suivie d'une restitution publique

---

Après cette période de consultation, une phase d'analyse des avis déposés sera effectuée, suivie d'une restitution publique organisée le **jeudi 28 mars au siège de l'agglomération**, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor.

Le but étant ensuite de pouvoir amender la Stratégie Climat de l'agglomération et de proposer son adoption au Conseil communautaire avant l'été.

**Contact presse** : Naïg POULMARC'H – Directrice adjointe de la de Communication & de l'Attractivité  
02 96 50 56 89 – [naig.poulmarch@lamballe-terre-mer.bzh](mailto:naig.poulmarch@lamballe-terre-mer.bzh)